



TEXTE n° 532
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006

26 janvier 2006

PROPOSITION DE LOI

*relative à la création d'un ordre national
de la profession d'infirmier et d'infirmière.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 janvier 2006.

Le Président,
Signé : JEAN-LOUIS DEBRÉ

Voir les numéros : 2309 rectifié et 2804.

Texte adopté n° 532 – Proposition de loi relative à la création d'un ordre national de la profession d'infirmier et d'infirmière